

**Municipalité de Normétal
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de
Normétal, située au 59, 1^{re} Rue, à la salle de l'hôtel de ville,
le 25 avril 2023 à 18 h 30**

Sont présents : MM Ghislain Desbiens, maire
Nestor Dubé, conseiller # 1
Steve Lamoureux, conseiller # 5
Mme Monique Bouchard, conseillère # 4

Sont absents : M. Patrice Morin, conseiller # 2
Mme Lise Bégin, conseillère # 6

Est également présente : Mme Lyne Blanchet, greffière-trésorière

1. Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président, il est 18 h 34.

2023.04.87

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Nestor Dubé, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée unanimement

2023.04.88

3. Administration

3.1 Présentation et dépôt des états financiers 2022 par la firme comptable Daniel Tétreault, CPA Inc.

Il est proposé par monsieur Ghislain Desbiens, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu d'adopter les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant de la Municipalité de Normétal pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, rapports préparés, déposés et présentés par M. Daniel Tétreault CPA Inc. et ce, conformément à la loi.

Adoptée unanimement

2023.04.89

3.2 Avis de vacance au poste de conseiller # 3

Avis est donné, conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, aux membres du conseil municipal de la vacance au poste de conseiller # 3, suite à la démission de monsieur Ghislain Desbiens, prenant effet le 6 avril 2023.

4. Parole au public

2023.04.90

5. Fermeture de la séance

Il est proposé par monsieur Nestor Dubé, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu de clore la séance, il est 19 h 05.

Adoptée unanimement

Ghislain Desbiens, maire

Lyne Blanchet, greffière-trésorière